



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

33 5216 01 ÁCS - ÁLLVÁNYOZÓ

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

CHARPENTIER – MONTEUR EN ECHAFAUDAGE

(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- faire des aires de traçage et l'implantation;
- affûter, maintenir les outils à main et mécaniques ;
- préparer des structures auxiliaires du chantier (barres, échelles etc.) ;
- participer à la réalisation de simples charpentes de comble vides, fermes de toit traditionnelles et modernes, simples et multiples, composés (dents de scie tour etc.) ;
- participer à la réalisation de fermes à contre fiches et fermes à poinçon simples et composés ;
- préparer, mettre en place et démonter des planchers en bois ;
- participer à la réalisation d'édifices en bois à un étage ou plus ;
- préparer et démonter des coffrages traditionnels et modernes de bois ou de structure mixte (mur, plan, ou plancher de solives, poutre secondaire, couronne etc.) ;
- participer au montage et au démontage de coffrages métalliques modernes, structures porteuses de coffrage métalliques ;
- préparer des parties structurales de bois de plates-formes, chevalets de montage, échafaudage à échelles légers (petit chevalet, chevalet à 2 mètres, échelle à pied etc.) ;
- participer au montage et au démontage d'échafaudages tubulaires modernes et d'échafaudages modulaires métalliques ;
- participer au montage et au démontage de structures auxiliaires d'échafaudage de bois, métalliques ou de structure mixte (rampes, échafauds pour stocker et transporter des matériaux, ouvrages temporaires etc.) ;
- participer au montage et démontage d'échafauds lourds de bois (pour pose de pierres, ascenseur etc.) ;
- participer au montage et au démontage d'étais traditionnels et modernes, étais d'appui et de support, échafauds secondaires pour prévenir les dangers de mort ;
- préparer de simples objets d'ameublement (table, banc, étagères boisés etc.), clôtures de bois, portails, door lining, revêtements extérieurs et intérieurs, planchers, escaliers du grenier, échelles de couvreurs, échelles doubles ;
- faire un traitement fongicide et antifeu des matériaux de bois.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

7612 Charpentier / monteur d'échafaudage

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Pour les qualifications professionnelles relevant du domaine du Ministère de l'Éducation Nationale, la commission spéciale indépendante chargée par le Ministère, instituée par qualification professionnelle.</p>																																													
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 33 Qualification professionnelle de niveau secondaire donnant droit à occuper un emploi exigeant un travail manuel, qui se base sur les compétences d'entrée définies par les exigences professionnelles et d'examen ou sur une formation scolaire attestée par l'achèvement de la dixième année.</p> <p>Code ISCED97: 3CV</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 60%;">Echelle pentatonique:</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 30%;">très bien</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">4</td> <td>bien</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">3</td> <td>moyen</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">2</td> <td>passable</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">1</td> <td>insuffisant</td> </tr> </table> <p>Un examen professionnel a lieu à l'issue de la formation professionnelle</p> <p>Parties de l'examen professionnel: - Théorie professionnelle - Stage professionnel</p> <p>Pour réussir à l'examen professionnel, une mention passable doit être obtenue en théorie professionnelle et au stage professionnel.</p>	Echelle pentatonique:	5	très bien		4	bien		3	moyen		2	passable		1	insuffisant																														
Echelle pentatonique:	5	très bien																																												
	4	bien																																												
	3	moyen																																												
	2	passable																																												
	1	insuffisant																																												
<p>Mention de série du certificat:</p> <p>PT K</p> <p>son numéro d'ordre:</p> <p>123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.09.14</p>	<p>Intitulés des matières théoriques et pratiques et leurs notes selon l'échelle pentatonique</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="3">1. Les résultats des matières d'examen professionnelles-pratiques, exprimés en notes</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Sujets/matières à l'examen écrit</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Complexe (connaissances professionnelles, connaissances de matériaux et procédés de fabrication, calculs professionnels, dessin industriel, connaissances en matière de la sécurité du travail)</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Note obtenue à l'examen écrit</td> </tr> <tr> <td style="width: 60%;">Note obtenue à l'examen écrit</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 30%; text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Sujets/matières à l'examen oral</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Connaissances professionnelles</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Connaissances des matières premières et des technologies</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Note de théorie professionnelle</td> </tr> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 30%; text-align: center;">5</td> </tr> <tr> <td colspan="3">2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Matières à l'examen pratique</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Travail d'examen</td> </tr> <tr> <td colspan="3">Note de pratique professionnelle</td> </tr> <tr> <td style="width: 60%;"></td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 30%; text-align: center;">5</td> </tr> </table>	1. Les résultats des matières d'examen professionnelles-pratiques, exprimés en notes			Sujets/matières à l'examen écrit			Complexe (connaissances professionnelles, connaissances de matériaux et procédés de fabrication, calculs professionnels, dessin industriel, connaissances en matière de la sécurité du travail)			Note obtenue à l'examen écrit			Note obtenue à l'examen écrit		5	Sujets/matières à l'examen oral			Connaissances professionnelles			Connaissances des matières premières et des technologies			Note de théorie professionnelle					5	2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles			Matières à l'examen pratique			Travail d'examen			Note de pratique professionnelle					5
1. Les résultats des matières d'examen professionnelles-pratiques, exprimés en notes																																														
Sujets/matières à l'examen écrit																																														
Complexe (connaissances professionnelles, connaissances de matériaux et procédés de fabrication, calculs professionnels, dessin industriel, connaissances en matière de la sécurité du travail)																																														
Note obtenue à l'examen écrit																																														
Note obtenue à l'examen écrit		5																																												
Sujets/matières à l'examen oral																																														
Connaissances professionnelles																																														
Connaissances des matières premières et des technologies																																														
Note de théorie professionnelle																																														
		5																																												
2. Evaluation des connaissances pratiques professionnelles																																														
Matières à l'examen pratique																																														
Travail d'examen																																														
Note de pratique professionnelle																																														
		5																																												
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement secondaire</p>	<p>Accords internationaux</p>																																													
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle (numéro du registre du programme accrédité)</p>																																														
<p>Base légale</p> <p>Loi LXXVI de l'année 1993 sur la formation professionnelle, Arrêté n° 27/2001 (VII. 27.) du Ministère de l'Éducation portant modification de l'Arrêté n° 7/1993 (XII. 30.) du Ministère du Travail relatif à la Liste nationale des formations, Arrêté 26/2001 (VII. 27.) du Ministère de l'Éducation portant sur les règles générales et la procédure de certification professionnelle.</p>																																														

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 40 % Pratique: 60 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- accomplissement de la dixième année de l'enseignement secondaire, attesté par un certificat

Informations complémentaires:

MATIERES OBLIGATOIRES DE THEORIE PROFESSIONNELLE

Remplit par organisateur d' examen.

MATIERES OBLIGATOIRES DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Remplit par organisateur d' examen.

Information complémentaire (y compris la description de la méthode nationale de qualification):

Le système de qualification est fondé sur les exigences professionnelles et d'examen établies selon des critères et structure uniformes, prévues par la législation. Elles comprennent les éléments suivants:

- le numéro d'identification, l'intitulé de la qualification professionnelle tels qu'ils figurent dans la Liste Nationale des Formations (OKJ) et le numéro FEOR y associé (FEOR – Systeme de classification type des professions),
- les pré-requis scolaires et professionnels nécessaires pour la formation, les exigences en matière d'aptitude à la profession et de compétences professionnelles, ainsi que la pratique requise,
- l'emploi, l'activité les plus caractéristiques auxquels la qualification professionnelle donne accès, ainsi que la description sommaire du métier, la liste des qualifications professionnelles proches,
- la durée de la formation nécessaire pour obtenir la qualification professionnelle, le nombre d'heures maximum, la part de la formation théorique et pratique, le nombre d'années de formation professionnelle à l'école de formation professionnelle, la durée de la formation professionnelle initiale, la possibilité d'organiser un examen de niveau permettant d'évaluer l'efficacité de la formation pratique,
- les exigences professionnelles de la qualification professionnelle,
- les exigences relatives à l'examen professionnel.

Les exigences professionnelles et d'examen sont qualifiées par les commissions des groupes de métiers de la Liste Nationale des Formations et par le Conseil National de la Formation Professionnel, puis elles sont publiées dans une règle juridique.

Accès aux exigences professionnelles et d'examen : <http://www.nive.hu>

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.09.14

CACHET